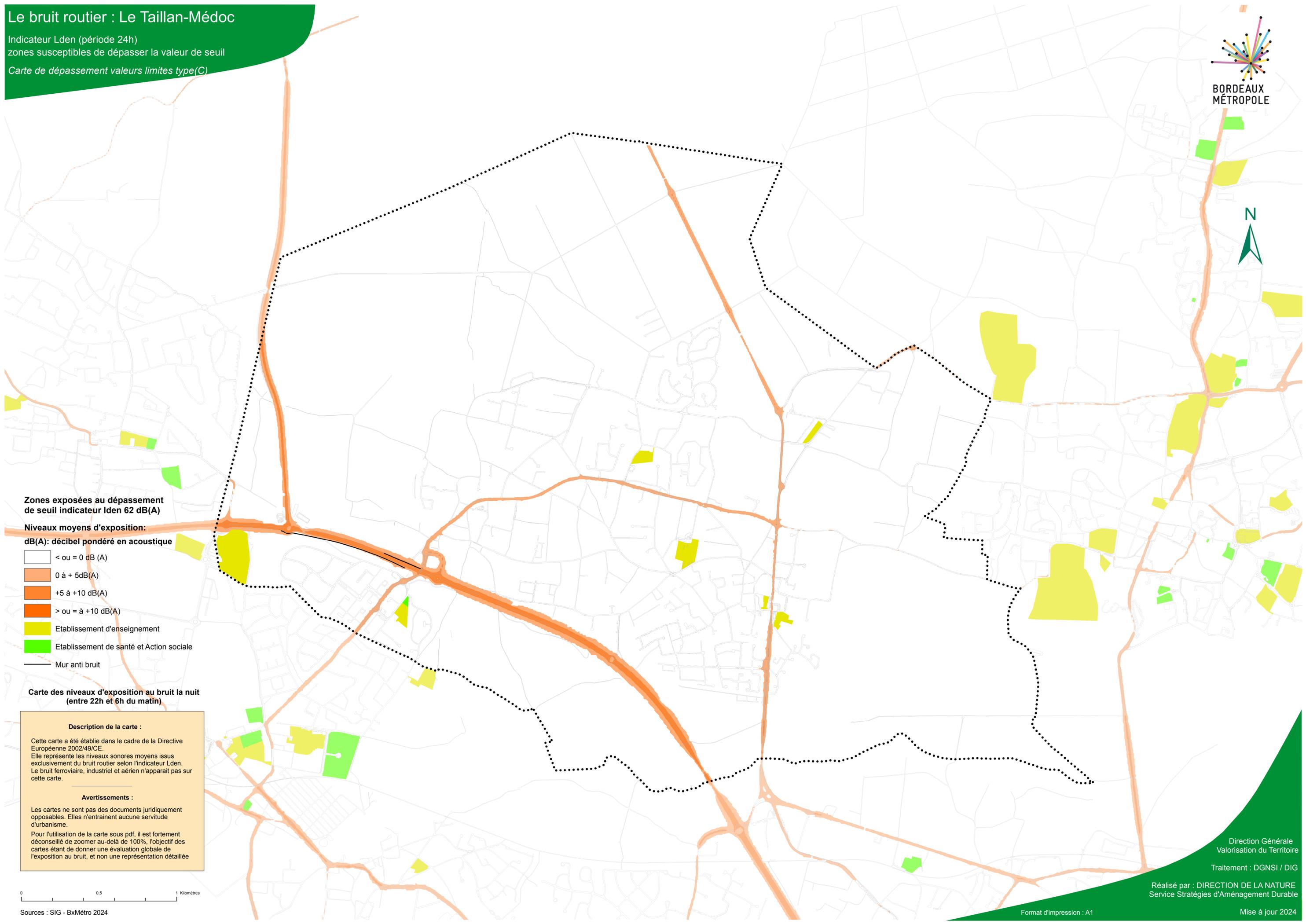


Le bruit routier : Le Taillan-Médoc

Indicateur Lden (période 24h)
zones susceptibles de dépasser la valeur de seuil
Carte de dépassement valeurs limites type(C)



Zones exposées au dépassement de seuil indicateur Lden 62 dB(A)

Niveaux moyens d'exposition:

dB(A): décibel pondéré en acoustique

- < ou = 0 dB (A)
- 0 à + 5dB(A)
- +5 à +10 dB(A)
- > ou = à +10 dB(A)
- Etablissement d'enseignement
- Etablissement de santé et Action sociale
- Mur anti bruit

Carte des niveaux d'exposition au bruit la nuit (entre 22h et 6h du matin)

Description de la carte :
Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE.
Elle représente les niveaux sonores moyens issus exclusivement du bruit routier selon l'indicateur Lden.
Le bruit ferroviaire, industriel et aérien n'apparaît pas sur cette carte.

Avertissements :
Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme.
Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%. l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée



Sources : SIG - BxMétro 2024

Réalisé par : DIRECTION DE LA NATURE
Service Stratégies d'Aménagement Durable

Format d'impression : A1

Direction Générale
Valorisation du Territoire

Traitement : DGNSI / DIG

Mise à jour 2024